



**Monsieur Alain Vidalies**  
Secrétaire d'Etat chargé des transports,  
de la mer et de la pêche  
Hôtel de Roquelaure  
264, Boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

Unieux, le 14 octobre 2016

**CECILE  
CUKIERMAN**

**SENATRICE DE LA  
LOIRE**

**COMMISSION  
DES LOIS  
CONSTITUTIONNELLES,  
DE LEGISLATION,  
DU SUFFRAGE  
UNIVERSEL, DU  
REGLEMENT ET  
D'ADMINISTRATION  
GENERALE**

**CONSEILLERE  
REGIONALE  
AUVERGNE-RHONE-  
ALPES**

Objet : Situation du réseau fluvial.

Monsieur le Ministre,

J'ai été interpellée par des associations d'usagers des canaux (plaisanciers et professionnels) sur les conséquences des crues du printemps sur l'infrastructure du réseau.

De nombreux ouvrages, en particulier dans ma région, ont subi des dommages importants : digues rompues, berges et quais effondrés, barrages endommagés, portes d'écluses éventrées, plateformes logistiques inondées, signalisations arrachées, etc.

Dans la Loire, depuis quelques semaines, une fuite est apparue en amont de Briennon. Malheureusement, VNF ne dispose pas immédiatement du budget nécessaire à ces travaux d'urgence. Au-delà de ces réparations indispensables à la reprise de la navigation, d'importants travaux de remise en état doivent être également programmés.

En effet, toujours sur le canal de Roanne à Digoin, les utilisateurs constatent également une recrudescence des herbes qui entravent la bonne circulation des plaisanciers. Celle-ci est due au trop rare passage de péniches de type freycinet qui, tout en navigant, participent à l'entretien des canaux en évitant les dépôts d'alluvions en fond de canal et la pousse d'herbes indésirables.

Dans la continuité de la COP 21, tout le monde s'accorde pour reconnaître les qualités du transport fluvial notamment en ce qui concerne l'écologie, les coûts et la sécurité. Or, depuis des dizaines d'années, les professionnels de la navigation et les usagers de la voie d'eau alertent les pouvoirs publics sur l'insuffisance des programmes et



des crédits accordés à ce secteur d'activité. Aujourd'hui, il faut absolument les écouter sous peine de voir un potentiel logistique, de première importance dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, se dégrader de façon irréversible.

Nos voisins belges, allemands et néerlandais l'ont bien compris. Le transport par voie d'eau y représente respectivement 14%, 15% et 31% de la totalité des transports effectués. En France nous stagnons à 4% ! Alors que chacun de ces pays dispose d'un réseau inférieur à celui de la France, ils transportent 4 fois plus de fret ! C'est dire quelle est la sous-exploitation considérable du réseau français.

Dans notre pays, les choix d'investissement, quand il y en a, sont essentiellement dévolus au réseau magistral, délaissant le réseau à petit gabarit pourtant vital. A quoi serviraient les autoroutes sans routes secondaires ? Pourquoi réaliser un grand et beau canal d'envergure européenne s'il ne communique pas avec un réseau national fiable ?

C'est pourquoi je soutiens leur demande pour que le réseau fluvial français bénéficie rapidement des programmes et crédits nécessaires à sa remise à niveau. Il s'agit là d'un investissement d'avenir dans tous les domaines : économique, écologique, environnemental et patrimonial.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce dossier, je vous prie d'agréer Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments républicains.

Cécile Cukierman